



Le journal des mobilités actives

SOMMAIRE

n°149 *Été/Automne 2022*

- p. 2 : Édito du Président
- p. 3 : FUB AG 2020
- p. 4 : Circulation vélos en ville
- p. 5 & 6 : Train + vélo
- p. 7 à 9 : Avenue de Fronton
- p. 10 : Bilan AYAV printemps 2022
- p. 11 & 12 : Un joli tour de Gironde
- p. 13 à 16 : Revue de presse
- p. 17 & 18 : Les 40 ans de l'Association
- p. 19 : Cycl'Ostéo
- p. 20 : Va mon vélo m'emmène
- p. 21 : Brèves en vrac
- p. 22 : Non à la jonction EST
- p. 23 : Transtoulousaine 2022
- p. 24 : Les balades du dimanche
- p. 25 : Information Partenaires
- p. 26 : Actualités Vélo Routes & Voies Vertes
- p. 27 : Balades à Vélo Toulousaines

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : Septembre 2022

À Lucie et à toutes les autres victimes des violences routières.

Début juin j'ai assisté au procès du chauffard qui a tué Lucie (cela fait 3 ans jour pour jour au moment où j'écris ces lignes) alors qu'elle circulait à vélo en allant à son travail. L'audience a été très éprouvante pour la famille et les proches de Lucie, et le verdict prononcé a paru dérisoire au regard de la douleur que tous ceux qui ont connu Lucie éprouvent encore.

Dérisoire, car il ne ramènera pas Lucie, dérisoire car il n'empêchera pas le chauffard de récidiver lorsqu'il aura purgé sa peine (2 ans avec sursis et 3 ans d'interdiction de repasser son permis de conduire), dérisoire enfin car il n'empêchera pas d'autres drames semblables de survenir. Dans certains pays si on a commis un homicide au volant, on est interdit de conduire à vie. « À vie » c'est la peine qu'a subie Lucie, sa famille, ses ami-e-s. Ce drame met en évidence une fois de plus que le problème de la sécurité des cyclistes et des piéton-nes (les plus faibles des « usagers » de la voie publique) n'est pas pris à sa juste mesure.

On s'émeut lorsque le nombre de piéton-nes et cyclistes tué-e-s sur les routes augmente et on pense qu'il faut obliger ces usagers de la voirie à porter des « armures » pour se protéger : quelle est l'efficacité d'un casque contre un véhicule de plusieurs centaines de kilos lancé ne serait-ce qu'à 50 km/h (vitesse maximale autorisée sur de nombreux axes routiers de Toulouse) ?

Que peut-on faire pour éviter que ne surviennent de tels drames ?

Des solutions existent pourtant, que ça soit sur le plan « technique » ou sur le plan répressif/judiciaire.

Côté technique on peut agir sur les infrastructures pour réellement limiter la vitesse des véhicules, pour empêcher qu'une personne puisse prendre le volant dès qu'elle a bu de l'alcool. On peut aussi créer de véritables pistes cyclables sécurisées et continues.

On notera qu'à ce jour rien n'a été modifié sur le boulevard Netwiller, là où a été tuée Lucie, pour faire réduire la vitesse des véhicules motorisés.

Sur le plan répressif, la tolérance « zéro » devrait être la norme et la sévérité des peines devrait être à la hauteur du risque encouru par les piéton-nes et les cyclistes : la verbalisation de toutes les infractions (même les soit disant « petites » entorses) au code de la route devrait être systématique car elles sont à l'origine des drames comme celui de Lucie.

Cela pourrait avoir un effet dissuasif et permettrait que les comportements changent. Les outils juridiques existent : la loi interdit le stationnement sur trottoir, sur pistes cyclables, ... malheureusement il y a une tolérance, une passivité de la part des autorités en charge de ce sujet ici et ailleurs. C'est insupportable car cela conduit à de trop nombreux drames.

Pourtant des exemples montrent que ce type de solutions fonctionne : la sécurité routière (pour les véhicules motorisés) s'est améliorée depuis l'installation de radars, alors pourquoi ne pas être plus sévère pour lutter contre les infractions qui mettent en danger les piéton-nes et les cyclistes ?

Combien de Lucie devront-elles perdre la vie avant que l'on se décide à agir ?

Il n'y a pas de fatalité, seuls la volonté et le courage politique manquent pour s'attaquer à ce problème.

L'assemblée générale de la FUB s'est tenue les 24 et 25 juin à Reims. Nous n'y étions pas présents mais nous souhaitons partager la vision 2030 adoptée lors de cette AG [1]. Cette vision, plus ambitieuse que la précédente version, réaffirme les 10 priorités portées par la FUB et son réseau. Cette stratégie conforte la volonté de sortir du tout-automobile pour rassembler les Françaises et les Français autour d'un modèle de société désirable, qui s'incarne notamment par le vélo. Par ailleurs, les associations de la FUB ont fortement insisté pour que l'insécurité routière ne soit plus un obstacle à la pratique du vélo. Pour cela, il est essentiel que les enfants puissent faire du vélo en toute autonomie et que la mortalité et les accidents graves tendent vers zéro. Enfin, la vision 2030 place le vélo comme un facteur de justice sociale en rendant effectif le droit à la mobilité pour toutes et tous.

Les 10 priorités du quinquennat à vélo :

- 1 - **DOUBLER** le réseau cyclable français durant le quinquennat, le rendre attractif, continu et maillé en augmentant le budget d'investissement de l'État d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans
- 2 - **GÉNÉRALISER** et financer le Savoir Rouler à Vélo à l'école pour que chaque écolier entre au collège en sachant faire du vélo. Des piqûres de rappel sont indispensables au collège et au lycée, avec une initiation à l'équilibre dès la maternelle.
- 3 - **RENDRE** le forfait mobilité durable obligatoire, totalement cumulable avec le remboursement des transports en commun et réellement incitatif pour inciter les salariés des secteurs privé et public à venir au travail à vélo ou à pied
- 4 - **FAVORISER** l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200000 places de stationnement sécurisé supplémentaires dans les gares et pôles de transports.
- 5 - **ACCOMPAGNER** le déploiement de 5 millions d'emplacements de stationnement vélo dans les copropriétés, notamment en mobilisant des financements liés aux mesures de performance énergétique.
- 6 - **RENFORCER** les mesures d'accompagnement social aux mobilités actives à travers une aide à l'achat de cycles non-conditionnée à l'existence d'aides locales, une extension de la prime à la conversion et la création d'une prime à la démotorisation renforcée selon des critères sociaux. Cibler notamment l'acquisition de vélo à haut niveau de service (pliants, cargos, vélomobiles), sans se limiter au soutien des seuls vélos à assistance électrique
- 7 - **PLACER** la promotion des modes actifs au cœur des politiques de santé publique, de prévention primaire, secondaire et tertiaire, depuis le plus jeune âge, et jusqu'au maintien dans l'autonomie de nos aînés.
- 8 - **SOUTENIR** l'émergence d'une filière vélo française et européenne. Favoriser la création d'un écosystème économique innovant et exemplaire (privé, public et associatif), porteur d'emplois non délocalisables pour la fabrication, la réparation et le réemploi des vélos, ainsi que dans les services autour du vélo. Faire de la France la première destination mondiale du tourisme à vélo.
- 9 - **SOUTENIR** la revitalisation des villes et villages par des plans favorisant la piétonisation des centre-bourgs et villes, en aménageant les entrées de ville et en mettant fin à l'étalement urbain des commerces, des zones d'emploi et de l'habitat. Développer les liaisons cyclables intercommunales sécurisées.
- 10 - **FAIRE** du 30 km/h en agglomération la règle et du 50km/h l'exception, et limiter la vitesse hors agglomération en absence d'aménagements cyclables sécurisés

CIRCULATION VÉLOS EN VILLE

Un petit rappel des règles

Nous recevons régulièrement des messages à l'association sur le comportement de cyclistes de la part de particuliers ou des courriers retransmis par Toulouse Métropole : pourquoi des cyclistes roulent trop vite, brûlent les feux rouges quand il n'y a pas de panneau M12, roulent sur les trottoirs.. ?

Nous avons proposé à Toulouse Métropole de travailler sur une campagne de communication autour des règles de circulation et du partage de l'espace, sans retours à ce jour.

Pour la sécurité de tous, voici un rappel des règles publiées par la **Sécurité Routière** [1] pour la circulation des vélos en ville, à partager avec vos connaissances qui pratiquent le vélo !

Rouler à vélo en ville

- Les pistes cyclables peuvent être :

Obligatoires : le panneau qui les signale est de forme ronde



PISTE OU BANDE OBLIGATOIRE POUR LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)

Conseillées : le panneau qui les signale est de forme carrée



BANDE OU PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)

- Pour les cyclistes, l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. Il est cependant fortement recommandé aux cyclistes, pour leur sécurité, de privilégier l'emprunt des voies qui leur sont dédiées.

- Si la chaussée est bordée de chaque côté par des voies cyclables, les utilisateurs de ces voies, doivent emprunter celle de droite, dans le sens de la circulation et **respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes.**

- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée et peuvent s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à sa sécurité.

- **Ne circulez pas sur les trottoirs.** Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.

- Les vélos doivent en priorité stationner aux emplacements qui leur sont spécifiquement dévolus. Le stationnement sur le trottoir est cependant possible sous réserve de ne pas constituer un danger pour les autres usagers et de ne pas gêner la circulation.

- **Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton**

- **Dans les aires piétonnes, circulez à l'allure du pas.**

- Dans les zones 30, les aires piétonnes et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.

[1] Source : Site web de la Sécurité Routière - Septembre 2022

TRAIN + VÉLO

*Des progrès en
Nouvelle Aquitaine !*

Tribulations d'une cycliste en train

« Les cyclistes en direction de La Rochelle sont invités à emprunter de préférence le train de 12H56. Un espace y sera réservé pour 25 vélos ; un agent SNCF se chargera d'installer votre vélo et de le restituer »

C'est ainsi, suivant consciencieusement les conseils des Transports Régionaux Nouvelle Aquitaine que je me trouve en gare de Bordeaux, plantée devant le panneau d'affichage des trains, attendant avec impatience que se dévoile le numéro du quai d'où partira le mien.

La Rochelle: quai n°7 ; enfin, à 12H40, les dés sont jetés !

Je dépose mes sacoches au pied de l'escalier pour hisser ma monture (les ascenseurs sont en maintenance !). A peine ais-je posé un pied sur le ma, que de petits hommes verts viennent vers moi. « Vous allez à La Rochelle, madame ? Restez avec nous, nous nous occuperons de votre vélo ». Ils sont trois, vêtus de gilets verts, agents temporaires des TER Nouvelle Aquitaine chargés des cyclistes. Je ne suis pas habituée à tant de sollicitude !

Mais, la tension monte ; de nombreux passagers s'agglutinent sur le quai, dont une bonne quinzaine de cyclistes à sacoches. La voiture vélo doit arriver au repère U. Dès que le train arrive, les petits hommes verts s'y précipitent, trainant une grosse valise à roulettes où, je le comprendrai plus tard, sont stockées des bâches vertes pour délimiter l'espace vélos.

Ordres, contre-ordres ; alors que nous sommes déjà engagés dans une voiture, il faut faire demi-tour et courir vers une autre, à l'extrémité du train.

Là, c'est un peu la pagaille ; des voyageurs, déjà assis sur les sièges sont priés de dégager pour faire place aux vélos.

Et, tandis qu'un de nos anges gardiens commence à installer les vélos dans l'espace qui leur est habituellement dédié, un autre étend les bâches sur les sièges libérés. Et là, j'assiste à un spectacle que je n'aurais jamais imaginé, même dans mes rêves les plus fous : nos fidèles vélos, objets de toutes nos sollicitudes, nos compagnons increvables sont délicatement installés sur les sièges. Deux, quatre, huit, 12 vélos en tout...c'est comme ça qu'on prend soin des vélos en Nouvelle Aquitaine !

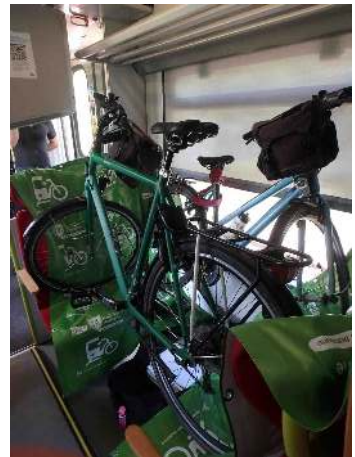
Bilan des courses :

- 12 vélos sur les sièges, plus 13 dans les espaces dédiés des 3 voitures, ça fait 25 vélos dans le train

- Une bonne intention, c'est certain ; ce service est proposé sur 4 lignes de la Région (au départ de Bordeaux vers Arcachon, Hendaye, La Rochelle et la Pointe de Grave). Beaucoup de communication aussi (il faut informer les cyclistes mais aussi dorer le blason !)

- Un accueil chaleureux et bienveillant pour les cyclistes en transit

- Des emplois d'été pour des jeunes qui, c'est sûr, attraperont le virus du voyage à vélo





Mais il faudrait faire mieux :

- prévoir une voiture exclusivement dédiée aux vélos, comme cela se fait en Région Pays de Loire, pour les cyclistes empruntant « La Loire à Vélo » : « **Du 11 juin au 11 septembre 2022, c'est le service d'été : de 50 à 83 emplacements vélos proposés et un service à l'embarquement avec une salle réservée aux vélos** » Des voitures spécialement conçues sont transformées pour l'été en espaces vélos et reprennent, le reste de l'année, une configuration normale. Plus de détails sur le site : <https://www.loireavelo.fr/se-deplacer-sur-litineraire/le-train-velo-loire/>

- Installer en gare une signalétique dédiée aux vélos, permettant de repérer les rampes d'accès aux quais ou les ascenseurs

- Et, confort suprême, une salle d'embarquement dédiée aux cyclistes

En effet, nous sommes ici à la croisée de la « Vélodyssée », de la « VéloFrancette », de la « Flow Vélo », du « Tour de la Gironde à vélo » et de la « Scandibérique »...ça mérite qu'on y mette les moyens, non ?

Quant à la Région Occitanie, elle a encore des progrès à faire, mais tout arrive !

En attendant, fidèles lecteurs, je vous lance un appel complice. Racontez vos aventures cyclistes dans le train et envoyez votre article au Journal des Mobilités.

On en fera une compilation, soigneusement archivée que l'on ressortira dans 40 ans, pour les 80 ans de 2Pieds2Roues !

D'ici là, longue vie au Train + Vélo !



Claire Levesque – 2P2R référente quartier 1.2

Appels à volontaires !

Un article à publier ?

Vous avez fait une belle balade à vélo sur un ou plusieurs jours, vous avez une expérience d'aménagement cyclable ou piétonnier à partager, vous avez un avis à donner... écrivez nous sur le mail contact@2p2r.org, on partagera votre témoignage dans un de nos prochains journaux.

2P2R vous attend !

Si vous voulez vous engager pour la défense des modes actifs et participer aux activités variées de notre association, contactez nous sur le mail contact@2p2r.org, on vous présentera nos actions et les différents domaines d'intervention de 2P2R sur toute l'Agglomération Toulousaine

AVENUE DE FRONTON

Petit récit d'une évolution..

Avenue de Fronton : de la « révolution » à « l'involution » : merci qui ?

1/ Le 11/02/2005 entre en vigueur la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

3/ Note du Cerema (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) [1] : cette largeur libre de tout obstacle, est un minimum absolu : la largeur minimale recommandée est de 1.80 m.

5/ 307 av. de Fronton (2009) :



Aucun trottoir aménagé : une vraie route

7/ 307 av. de Fronton (2012) :



Largeur trottoir + bande cyclable : ± 3 m

2/ Le 21/12/2006 le Décret n° 2006-1658 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et les espaces publics stipule dans son 1er Article, que « la largeur minimale du cheminement (trottoir) est de 1.40 m libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel »

4/ Note de Toulouse Métropole [2] : Le respect des techniques du point 3 est prévu à l'occasion :

- 1 - de la réalisation de voies nouvelles,
- 2 - de l'aménagement ou de travaux qui ont pour effet de modifier la structure des voies ou d'en changer l'assiette,
- 3 - de travaux de réaménagement, de réhabilitation ou de réfection des cheminements existants ou des espaces publics.

6/ 307 av. de Fronton (2011) :



Début de réalisation, sur le même plateau, d'un trottoir et d'une bande cyclable : révolution en cours !

8/ Schéma Directeur Linéo (07/2015) :

« Une accessibilité à 100% (...) un service 100% accessible (...) aménagements de traversées piétonnes et de cheminements piétons associés » [3]

[1] - Fiche Certu n°28, "Encombrements des trottoirs" (08/2010)

[2] - Charte d'accessibilité, 2016, p. 12

[3] - Linéo 10 : dossier de concertation, p. 5



9/ 12/2015, Toulouse décroche la 3ème place au Access City Award (Commission Européenne) pour sa politique exemplaire en faveur de ses citoyens handicapés

11/ La Charte d'accessibilité de TM, intègre les points **1** et **2** (ce sont des dispositions législatives obligatoires pour les aménageurs des villes), mais préconise une largeur de 2 m, au lieu de 1,40 m / 1,80 (p. 16)

13/ Le 29/05/2019, lors de la réunion publique de concertation au sujet du Linéo 10 [4], est dit qu'un couloir bus divisé en deux tronçons (750 m en tout) entre l'av. Salvador Allende et Lalande, sera construit sur l'av. de Fronton : les diapositives, à peine visibles, affichent des largeurs pour les trottoirs comprises entre 1.40 m et 1.60 m ; la bande cyclable disparaît et les cyclistes devront pédaler dans les deux tronçons du couloir-bus.

15/ 307 av. de Fronton (avril/2022) :



les travaux Linéo 10 ont commencé..

17/ 307 av. de Fronton (06/2022) :



Diagnostic en marchant avec les techniciens Tisseo/TM responsables du chantier, Handi Social, Comité de Quartier de Lalande, Parents d'élèves et 2P2R

[4] Linéo 10, Réunion publique de concertation, Toulouse Métropole (p. 21)

10/ 10/2016, signature de la Charte d'accessibilité de Toulouse Métropole : « Nous voulons faire preuve d'anticipation en adaptant dès aujourd'hui l'espace public de notre Métropole aux besoins de demain » (M. Moudenc, président de TM)

12/ Dans le Projet de quartier 3.2, Mairie de Toulouse (p.3) élaboré à partir de données de l'Insee 2017, la croissance démographique de Lalande est de 57%, alors que la moyenne dans la commune de Toulouse n'atteint pas les 6%

14/ 307 av. de Fronton (07/2020) :



Presque 10 ans après de bons et loyaux services...

16/ 307 av. de Fronton (05/2022) :



Les travaux viennent de finir : largeur du trottoir (bordure comprise) : 1.40 m

18/ Lors du diagnostic, à plus de 10 endroits différents le nouveau trottoir mesure moins de 1,40 (0,90 m, 1,10 m, 1,20 m...) alors que l'ancien plateau (piétons + cyclistes), mesurait 3,0 m, voire d'avantage.



8 Largeur actuelle devant armoire : 1.07 m



19/ A 200 m du groupe scolaire Alphand, avant (trottoir impair)



Largeur avant travaux : ± 2.40 m

21/ A 200 m du groupe scolaire Alphand, avant (trottoir pair)



Largeur avant travaux bande trottoir (rouge) : $\pm 1,30$

23/ A Fonbeauzard, au 157 de la route de Fronton, devant le Relais Assistentes Maternelles (de nombreuses poussettes et de nombreux enfants) avant...



25/ Pour avoir accès au compte-rendu provisoire du diagnostic du 02/06/2022, [cliquez ici](#)

20/ A 200 m du groupe scolaire Alphand, aujourd'hui (trottoir impair)



Largeur actuelle : 1.22 m

22/ A 200 m du groupe scolaire Alphand, aujourd'hui (trottoir pair)



Largeur actuelle bande trottoir (rouge) : 1 m

24/ Actuellement, cap à la modernité, grâce aux décideurs de Tisséo et Toulouse Métropole



26/ Félix Martin Moral
Membre du Comité de quartier de Lalande
Membre de 2P2R
Riverain, dégouté, des lieux

BILAN AYAV

*Un beau bilan avec
une année record!*

Résultats AYAV Printemps 2022

L'édition printemps AYAV s'est déroulée du 30 mai au 10 juin 2022.

Cette édition, sous une météo très clémente, a été l'occasion de battre un premier record, celui de la participation, avec pas moins de **119 entités inscrites** dont un tiers de scolaires, ce qui est une excellente nouvelle pour l'avenir et montre l'intérêt grandissant et le succès d'AYAV au sein des écoles. L'ancien record datait de 2019 avec 107 entités inscrites à AYAV.

Les promesses de participations pour les prochaines éditions étant importantes, il est possible d'envisager de battre de nouveaux records l'an prochain.

Autre aspect notable de cette édition 2022 est le nombre de première participation ainsi que l'inscription d'entités après une longue période d'absence.

En totalité AYAV 2022 a pu toucher près de 90 000 travailleurs et écoliers de l'agglomération toulousaine.

La soirée de lancement de l'édition printemps 2022 s'est déroulée le lundi 16 mai en présence d'une cinquantaine de référents également venus pour chercher leurs lots à distribuer aux pratiquants de la petite reine.

Après deux années de restrictions quant à l'organisation d'événements dans les écoles ou les entreprises, les traditionnels piques-niques, petit déjeuners et photos de groupe ont pu reprendre sous le soleil. Ceci a permis de motiver d'avantage au sein des entités.

Enfin le challenge a lui aussi battu un **record de participation avec 111 entités** dont 56 entreprises et 55 écoles/collèges ou lycées. Constatant que de plus en plus d'écoles supérieures ou universités s'inscrivent, sans doute portées encore par l'engagement des jeunes pour les mobilités douces, il a été convenu qu'un troisième challenge sera créé l'an prochain dédié à cette catégorie "étudiante".

Les scores les plus impressionnants sont attribués aux écoles avec parfois plus de 75% de participations.

Félicitations donc aux 3 premières écoles et aux suivantes qui se suivent parfois de très près !

1er : École Maternelle Blum Cugnaux (78,51%), **2e : École Primaire Pablo Picasso Tournefeuille** (78,38 %), **3e : École élémentaire Alphonse Daudet Plaisance Du Touch** (74,78%)

Ces trois premières écoles montrent la très forte mobilisation de l'Ouest toulousain pour ce challenge autour du vélo.

Seulement **trois collèges ont participé cette année** mais avec tous les trois de très bons scores, félicitations à eux !

1er : Collège Leonard de Vinci - Tournefeuille (54,38%), **2e : Collège Labitrie** - Tournefeuille (31,02%), **3e : Collège Montesquieu** - Cugnaux (27,87%)

Le **Challenge inter-entreprises** s'est montré très serré, toujours marqué par la très bonne position des petites entreprises. Pour rappel les entreprises sont classées en trois catégories selon la taille. Notons l'arrivée spectaculaire de Woodstock paysage dans AYAV cette année ou de l'arrivée remarquée du CNES et Airbus DS sur le podium de la catégorie 3.

Catégorie 1 (moins de 100 salariés) : **1er Woodstock Paysage** (68,57%), **2e AUAT** (58,84%)
3e Inddigo (57,14%),

Catégorie 2 (entre 100 et 500 salariés) : **1er ONERA** (50,74%), **2e Mercator Océan** (48,83%),
3e Cerfacs (38,81%),

Catégorie 3 (plus de 500 salariés) : **1er Météo-France** (31,30%), **2e CNES** (20,55%), **3e Airbus DS** (17,72%).

L'ensemble du classement est disponible ici :

<https://allonsyvelo.le-pic.org/IMG/pdf/challengeayavprintemps2022.pdf>

La soirée de remise des prix se tiendra le 3 octobre à la Maison du vélo à 19h.

L'équipe organisation AYAV

UN JOLI TOUR DE GIRONDE

Vous saurez tout de A à Z !

Abécédaire du Tour de Gironde du 26 juin au 5 juillet 2022 avec 2p2r

A comme Allons y à Vélo, pas au travail mais pour faire le Tour de Gironde proposé par Claire et François.

B comme Blaye, petite ville située sur la rive droite de la Gironde, connue pour sa citadelle dans laquelle nous camperons. Cette citadelle est un ouvrage majeur du dispositif de Vauban appelé "verrou de l'estuaire".

C comme Camping dont le plus remarquable de ce tour est sans conteste celui de Mortagne-sur-Gironde, de par sa situation dominante, sa propreté et l'accueil très attentionné de la gardienne municipale. Mais aussi C comme **Crevaisons** du premier jour au nombre impressionnant de 4 (ça commençait fort !) ou comme **Carrelets** qui longent l'estuaire et notamment aux environs de Talmont-sur-Gironde.

D comme Dune du Pyla, dune de sable d'une centaine de mètres de hauteur et près de 3 kilomètres de long qui avance sur les terres chaque année de 5 à 10 mètres. Un magnifique coucher de soleil nous y attendait avec explications fort intéressantes sur sa formation, son évolution, son environnement.

E comme les 10 Etapes nécessaires pour faire ce tour et dont la première fut mémorable par une météo à en décourager plus d'un.e et son lot de crevaisons !

F comme Ferry pris entre Arcachon et le Cap Ferret. Tout un poème pour embarquer avec nos 23 vélos munis de sacoches conséquentes et on n'était pas les seuls ! Chapeau bas pour le personnel naviguant qui, à la force de leurs bras, hissent les vélos sur le toit du ferry.

G comme Gironde que l'on aura traversée 2 fois : entre Verdon-sur-Gironde et Royan et plus en amont entre Blaye et Lamarque. Heureusement, pour ces 2 cas, il s'agissait de bacs où il suffisait, comme pour les voitures, d'avancer et de garer nos 2 roues pendant la traversée sans retirer les sacoches.

H comme Huîtres consommées au charmant village ostréicole de l'Herbe : un vrai régal pour les papilles accompagné d'un petit vin blanc local que j'aurais bien aimé déguster encore plusieurs fois.

I comme Itinéraires que nous avons emprunté et nous ont amené à camper à La Réole, Saint-Symphorien, Salles, Pyla-sur-Mer, Carcans/Maubuisson, Le Verdon-sur-Mer, Mortagne-sur-Gironde, Blaye, Bruges/Bordeaux Le Lac, Créon/Sadirac pour revenir à La Réole. Et malheureusement, je rajouterai I comme **Incendies** qui ont ravagé à ce jour plus de 20 000 hectares de forêt en Gironde et notamment du côté de La Teste-de-Buch dont dépend la dune du Pyla.

J comme Juin, le mois du début de notre randonnée ou comme **Juillet** le mois de sa fin. Mais nous n'avons pas roulé 2 mois, seulement 10 jours.

K comme Kilomètres que nous avons parcouru en vélo. Plus de 550 km ... et quelques côtes !





L comme La Réole, notre point de départ et d'arrivée ou comme **Lillet**, un apéro au vin blanc parfumé aux agrumes. C'est un subtil assemblage de vins rigoureusement sélectionnés en cépages sémillon et sauvignon et de liqueurs naturelles de fruits. Il est fabriqué à Podensac au SE de Bordeaux. De tous les apéros que nous avons pris (chaque jour !), c'est bien celui-là que j'ai préféré.

M comme Montalivet-les-bains, où nous avons pique-niqué sur la plage face à l'océan avec ses nombreux rouleaux et fortes vagues ou comme le **Moulin de Pont-Neau**, situé à Biganos, qui a été réhabilité en 2012 et dont l'histoire papetière date du 19^{ème} siècle.

N comme Nombreux nous étions pour ce Tour de Gironde particulièrement sympathique.

O comme Ostréiculteurs très nombreux dans le village de l'Herbe avec leurs cabanes à huîtres situées au bord du bassin d'Arcachon.

P comme les Prénoms des 23

Participant.e.s : Chantal, Claire, Claudine, Didier, Francis, François, Gil, Guillemette, Hubert, Jacotte (pour 3 jours), Jacqueline, Jean-François, Jean-Louis, Jean-Noël, Marie-Agnès, Marie-Claude, Martine, Monik, Pascal, Rosy, Véronique, Xiane et Yves.



Q comme Quêtes des plus beaux lieux comme l'abbaye de la Sauve-Majeure avec ses chapiteaux historiés qui illustrent les textes sacrés et l'imaginaire médiéval ou comme l'église Sainte Radegonde de Talmont situé au bout du village et surplombant l'estuaire de la Gironde.

R comme Réussite de ce tour par les choix judicieux des visites et des itinéraires proposés ou la bonne entente entre nous, ou comme **Rencontre** avec l'association VPR Vélo Pays Royannais ou comme **Remerciements** aux organisateur.rice.s.

S comme Saint Martial le nom de l'ermitage troglodyte situé à Mortagne-sur-Gironde qui compte parmi les sommets de l'architecture soustractive et dont l'histoire nous a été présentée par un guide fort volubile !

T comme Talmont-sur-Gironde avec ses ruelles étroites bordées de roses trémières apportant une touche colorée à cette ancienne bastide fondée par le roi d'Angleterre et le duc d'Aquitaine en 1284.

U comme Utilité des voies vertes pour la sécurité, la planète et le plaisir de la découverte.

V comme Villandreau et son château fort constitué de 6 tours monumentales et de douves dallées, signe de richesse. Visite faite sous une pluie peu intense mais fraîche et trop présente toute cette première journée de notre périple cycliste.

W comme Waouh, que certains paysages étaient beaux comme ceux avec les carrelets entre Royan et Talmont-sur-Gironde ou comme le coucher du soleil sur la dune du Pyla.

X comme X la destination de la future randonnée ...

Y comme Ya qu'à recommencer un autre séjour comme celui-là.

Z comme Zi end, prononciation à la française de La fin en anglais (au cas où vous n'auriez pas compris !).



Chantal LELOUP - 2P2R Ramonville

Piétonnisation à Toulouse : un pas sur la Garonne

Testée cet été, la piétonnisation du pont Saint-Pierre à Toulouse est prolongée jusqu'au 18 septembre. L'objectif de la mairie reste, d'ici 2026, d'y interdire les voitures.

La piétonnisation du centre de Toulouse va franchir la Garonne. Testée depuis le 18 juillet, l'interdiction aux voitures du pont Saint-Pierre au profit des piétons, des cyclistes mais aussi des flâneurs grâce à des bancs et des tables de pique-nique, a été prolongée de quatre semaines jusqu'au 18 septembre.

La mairie prend acte du « fort succès » de cette mesure née lors de la concertation des habitants. Le but est de « mieux évaluer les impacts sur la circulation dans les quartiers limitrophes » avec cette prolongation au-delà de la rentrée scolaire et avec la fin, le 31 août, des travaux du pont de l'avenue Paul-Séjourné, sur le canal de Brienne, responsables de gros bouchons et de difficultés pour les habitants de Saint-Pierre rentrant chez eux.

S'il y aura de nouvelles étapes de concertation, et peut-être comme le montre les esquisses du site jeparticipe.metropole.toulouse.fr, une phase intermédiaire avec une file voiture dans le sens Saint-Cyprien vers Saint-Pierre, **l'objectif reste bien la piétonnisation**, rappelle Jean-Luc Moudenc, le maire (LR), qui s'y est engagé lors des municipales de 2020.

« Petits pas »

La campagne électorale avait donné lieu à une opposition des projets. Antoine Maurice (Archipel citoyen), et Nadia Pellefigue (UNE, PS, PCF et PRG), plaidaient, eux, pour piétonniser le pont Neuf qui sert encore d'axe de transit pour traverser la Ville rose. Et cette confrontation des idées perdure. À présent élu d'opposition, Antoine Maurice (EELV) salue l'expérimentation et appelle Jean-Luc Moudenc « à transformer l'essai ». Mais c'est pour mieux critiquer une politique « des petits pas ». « On sent une difficulté à vraiment s'engager dans un projet de développement de la piétonnisation et des modes doux ». Pour cela, ajoute celui qui se verrait bien jouer le match retour en 2026, il faut « une vision sur l'ensemble de la ville ». L'association Archipel citoyen, qui avait lancé une pétition pour la poursuite du test de Saint-Pierre, demande aussi de telles mesures « dans les quartiers périphériques ».

Jean-Luc Moudenc revendique son approche. « La politique de progressivité, ce n'est pas de la timidité. Il faut faire subtil et avec l'accord des gens. » Le maire met de l'avant ses réalisations : « entre 2014 et 2020, nous avons supprimé 3 000 places de stationnement. » Et ses projets : la piétonnisation de la rue de Metz fin 2024 ; la mise à sens unique de la grand-rue Saint-Michel ; le réaménagement d'Esquirol à Saint-Cyprien ; de l'axe rue du pont Saint-Pierre, Valade, Saint-Sernin ; les passerelles piétons et vélo de l'île du Ramier... Car si tout le monde semble plébisciter la métamorphose du pont, les oppositions sont toujours là. Sur le site participatif, l'association des riverains de la place de Bologne, à Saint-Pierre, dit oui à un sens unique sur le pont mais non à la fin de la voiture. **JN Gros**

Un 40e anniversaire en fanfare pour l'association "2 pieds 2 roues"

L'association pro vélo a soufflé ses 40 bougies, hier, sur les allées Jules Guesde à Toulouse.



Un anniversaire en fanfare. Littéralement. À 12 heures sur les allées Jules Guesde à Toulouse, les cyclistes qui ont convergé depuis la banlieue toulousaine jusqu'au centre-ville de Toulouse sont arrivés sous le son des trompettes, trombones et autres cuivres. Tous étaient réunis autour du même événement : les 40 ans de l'association "2 pieds 2 roues". Des barrières avaient été installées pour former un parking à vélo donnant ensuite accès à une sorte de village autour des mobilités et des moyens de transport doux. "Ce n'est pas un lieu choisi au hasard. Il y a une dizaine d'années, juste ici, c'était un parking avec une 2x2 voies de chaque côté, comme sur les allées Paul Sabatier", souligne Boris Kozlow, actuel président de cette association toulousaine.

Désormais, les allées Jules Guesde sont équipées d'un tramway, de pistes cyclables et de voies piétonnes.

100 millions d'euros

À l'occasion de ces 40 ans, les militants ont convié Maxime Boyer, vice-président de Toulouse Métropole en charge de la circulation et des nouvelles mobilités, "le M. vélo" en quelque sorte de la Métropole mais aussi Jean-Michel Fabre, vice-président du conseil départemental de la Haute-Garonne et responsable du pôle transition écologique, mobilités douces, logement et habitat.

Après un pique-nique partagé, les différents élus ont tenu à rappeler "l'importance de décarboner la ville et le département" et de "fluidifier certains tronçons réservés aux vélos". "Un budget de 100 millions d'euros à l'échelle de la métropole a été débloqué. L'intérêt de tous, c'est de transformer la ville ensemble", a rappelé Maxime Boyer. Jean-Michel Fabre a lui aussi fait valoir l'importance de l'aménagement des voies vertes et du réseau "express vélo" permettant pour les usagers de réaliser de longues distances en toute sécurité. "Notre association a été pionnière dans certains projets notamment avec la piétonnisation de la rue Alsace-Lorraine mais ce n'est pas que du combat, ce sont aussi des moments festifs comme aujourd'hui. Je tiens à vous remercier pour votre engagement", s'est ainsi adressé le président de "2 pieds 2 roues" avant de laisser place à une table ronde sur la cohabitation entre les usagers de la route.

Et si le stationnement des deux-roues motorisés devenait payant à Toulouse ?

L'association 2 pieds 2 roues souhaiterait la mise en place du stationnement payant pour les deux-roues motorisés à Toulouse, comme ce sera bientôt le cas à Paris. Mais ce n'est pas en projet du côté de la mairie.

Les conducteurs de deux-roues motorisés vont devoir payer leur stationnement à Paris. La Ville a effectivement décidé de mettre en place cette mesure. Elle entre en vigueur à partir de ce jeudi 1er septembre 2022. Une initiative saluée par l'association 2 pieds 2 roues qui milite pour le développement de la marche à pied et du vélo à Toulouse. « C'est une bonne idée. Cela permet de réduire l'encombrement de l'espace urbain, de lutter contre la pollution et aussi de diminuer le bruit. Quand des deux-roues motorisés passent, la pollution sonore est en effet très importante. Une seule moto ou scooter peut pourrir la vie de pas mal de gens », déplore Boris Kozlow, le président de l'association.

Le stationnement payant pour les deux-roues motorisés « pas à l'étude »

« C'est une question aussi de justice vis-à-vis des automobilistes », ajoute Boris Kozlow. L'association 2 pieds 2 roues souhaiterait ainsi la mise en place du stationnement payant pour les deux-roues motorisés à Toulouse. Mais la mairie de la Ville rose, contactée par nos soins, affirme que « cela n'est pas à l'étude ».

« C'est regrettable. Cela favorise les véhicules motorisés. Le trafic automobile est générateur d'une énorme partie des émissions de gaz à effet de serre en ville. Il faut arrêter de les favoriser, pas les interdire, mais les contraindre », estime Boris Kozlow.

L'association demande plus d'aménagements pour les motos à Toulouse

Avant l'entrée en vigueur de cette mesure, 2 pieds 2 roues souhaiterait davantage d'aménagements pour les deux-roues motorisés dans la ville. « Il faut déjà organiser le stationnement. Il doit y avoir suffisamment de places pour les motos et les scooters, quitte à supprimer du stationnement réservé aux voitures », appuie Boris Kozlow. « Il faut aussi que les utilisateurs respectent ces aménagements. C'est anarchique actuellement ».

Une « politique plus répressive » vis-à-vis des deux-roues motorisés

« D'autant plus avec l'arrivée des Yego il y a quelques semaines, nous constatons que beaucoup de deux-roues sont garés sur des trottoirs, des pistes cyclables ou des stationnements vélos. Cela devient insupportable, cela met en danger les piétons et cyclistes », appuie-t-il. Face à cela, Boris Kozlow demande une « politique plus répressive » à Toulouse. « Il faut verbaliser les comportements abusifs qui mettent en danger les utilisateurs les plus faibles. Le volet répressif n'existe pas actuellement. Il y a en effet très peu de contrôles et de sanctions », constate Boris Kozlow.

Héloïse Thépaut

Toulouse. Voici pourquoi certaines rues vont être ponctuellement fermées à la circulation à la rentrée

A partir du 1er septembre 2022, quatre rues situées à côté de quatre écoles seront fermées aux véhicules motorisés de 8h à 8h45.

La rentrée scolaire est prévue le jeudi 1^{er} septembre 2022. Dès ce jour-là, la mairie de Toulouse va expérimenter le dispositif des « rues scolaires ». Très concrètement, certaines rues vont être ponctuellement fermées à la circulation.

Quatre rues fermées au total

L'expérimentation des rues scolaires va précisément entraîner la fermeture, aux véhicules motorisés, de quatre artères situées à proximité de quatre écoles de la ville. Cette expérimentation concerne les établissements de Falguière, de Patte d'oie, Etienne Billière et de Calas-Dupont. Elle sera mise en place à partir du jour de la rentrée, le 1^{er} septembre, du lundi au vendredi de 8h à 8h45.

« Apporter de la sécurité »

Ce projet a deux objectifs principaux. En effet, dans un premier temps, la fermeture des rues aux véhicules motorisés devrait permettre de renforcer la sécurité devant les différents établissements scolaires. Marion Lalane de Laubadère, adjointe au maire de Toulouse chargée de l'éducation l'affirme. : « Cela va apporter une sécurité en plus. Qui permettra d'éviter certains

dangers déjà existants ». Dans un second temps, cette initiative a pour vocation de développer les modes de déplacement alternatif (vélo, trottinette ou encore à pieds).

L'élargir à 40 établissements

Encore en phase d'expérimentation, ce projet pourrait se développer dans d'autres écoles. A condition qu'il soit bénéfique pour les établissements. Au total, le maire de Toulouse en a répertorié une quarantaine : « Cela pourrait concerner des écoles publiques mais aussi privées. »

Des concertations avant le lancement

Avant de se lancer, la collectivité avait sollicité les riverains afin de connaître leurs attentes. « De nombreuses concertations ont été organisées avant le lancement », souligne Marion Lalane de Laubadère. Et de poursuivre : « On n'a pas décidé de fermer les rues pour fermer les rues. Cela a été réfléchi avec les riverains et les directions des établissements scolaires. »

Une expérience seulement le matin

L'expérimentation ne va pas durer toute la journée. En effet, elle est prévue pour l'instant seulement le matin. Cependant, la question du soir a été posée : « On ne va pas le faire le soir car l'arrivée des familles qui viennent chercher leurs enfants est plus espacée. Notamment avec les centres de loisirs associés à l'école (Clé) qui s'occupent des enfants en fin d'après-midi. C'était donc moins prioritaire à mettre en œuvre », répond l'adjointe à l'Education.

Léo Couffin

40 ANS DE L'ASSO

C'était le 14 mai 2022

40 ans d'Histoire et d'Actions !



Après le report de cette grande fête d'anniversaire prévue en 2021, c'est bien en 2022 que notre association 2 Pieds 2 Roues a fêté ses 40 ans (41 ans du coup...).

La journée a commencé sous un chaud soleil de mai par une convergence venue des quatre coins de l'agglomération symbolisant les territoires ralliés à notre cause par la création d'antennes locales depuis 40 ans. Des dizaines de cyclistes, de tous horizons depuis Tournefeuille, Plaisance du Touch, Blagnac, Colomiers, Aucamville, Castelginest, l'Union, Balma, Labège, Ramonville, Cugnaux et bien d'autres endroits ont petit à petit grossi le cortège qui faisait le tour des boulevards toulousains dans une ambiance très festive. L'organisation millimétrée gérée par nos guides des balades nocturnes a forcé l'admiration des représentants nationaux de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), dont 2 Pieds 2 Roues fait partie, présents et conviés à cette fête.

Le cortège a été accueilli par la fanfare les Troubalours aux allées Jules Guesdes dans une ambiance musicale très appréciée des petits et des grands !

Les allées Jules Guesdes n'avaient pas été choisies par hasard car elles représentent un excellent exemple de la réappropriation de l'espace urbain au profit des modes actifs.

L'après-midi s'est ensuite déroulée avec des prises de parole et une table ronde autour des conflits d'usages qui existent entre les deux piliers de notre association qui sont les piétons d'une part et les cyclistes de l'autre ainsi que l'ouverture du village avec des animations pour les plus petits et des stands racontant l'histoire de l'association, son évolution et présentant fièrement ses activités. Nous remercions les élus qui étaient présents ce jour, notamment Mr Boyer, le "monsieur vélo" de la métropole de Toulouse, mais aussi les élus du département de la Haute Garonne.

Il faudra désormais attendre 9 ans pour fêter nos 50 ans en espérant avoir un bout d'histoire à raconter.

L'équipe d'organisation des 40 ans de 2P2R



Retour en images sur la fête des 40 ans : images de la convergence cycliste, des prises de parole et des stands.



On appelle vélotaffeurs les travailleurs qui se rendent au boulot à vélo, et vous en êtes peut-être. Connaissez-vous en revanche ceux qu'on appelle les **cyclo-travailleurs** ?

Il s'agit de professionnels qui utilisent le vélo comme outil de travail.

Pour vous en parler, j'ai rencontré **Tyrone Hussein**, vélotaffeur et créateur de **Cycl'Ostéo**, des ostéopathes à domicile se déplaçant à vélo.

2Pieds2Roues : Pourquoi avoir choisi l'ostéopathie ?

Cycl'Ostéo : J'avais envie de faire quelque chose dans la santé, le soin, de faire du bien aux gens. En ostéopathie le rapport au patient n'est pas le même qu'avec la médecine traditionnelle, cette philosophie différente m'a attiré.

2P2R : Comment est née l'entreprise Cycl'Ostéo ?

Cycl'Ostéo : Diplômé en 2014, j'avais envie de rendre accessible le soin, de m'affranchir des charges (notamment financières), d'être libre et d'aller au contact des gens. J'aime cette diversité et cette pluralité, aucun quotidien n'est le même. J'aurais eu beaucoup de peine à exercer dans un cabinet. Ainsi l'idée de **Cycl'Ostéo** a vu le jour en 2015. En premier lieu à **Toulouse**, et désormais nous sommes présents à Bordeaux, Nice, Nantes et Montpellier.

Ma sensibilité écologique a également joué dans cette décision, ainsi que mon appétence pour le vélo ; c'est juste dingue le bilan carbone qu'on a économisé.

2P2R : Quels sont selon toi les avantages de se déplacer à vélo ?

Cycl'Ostéo : En premier lieu ça permet d'être dehors toute la journée et de prendre l'air ; parfois on réalise de jolis trajets comme les bords de Garonne.

Le fait de ne pas trop être dépendants de la circulation nous permet d'être ponctuels et d'assurer les consultations à l'heure. De plus pas de problèmes pour se garer, et aucun risque de prendre une amende.

2P2R : Vois-tu des inconvénients à la pratique du vélo dans le cadre professionnel ?

Cycl'Ostéo : Oui, en premier lieu la météo ! La pluie notamment est très dérangeante, car cela demande une logistique compliquée. Le fait d'avoir des temps de déplacements nous oblige à limiter le nombre de consultations par jour. Et d'un point de vue pratique, il faut porter le matériel et s'inquiéter de ne pas se faire voler le vélo.

2P2R : Qu'en pensent les patients ?

Cycl'Ostéo : Alors ce n'est pas un élément marketing, car les patients font appel à nos compétences d'ostéopathes avant tout. Cependant, de plus en plus grâce au bouche à oreille et dans un contexte où l'écologie occupe une place centrale, les gens ont encore plus à cœur de défendre ces valeurs.

Pensez-y ! : Cycl'Ostéo propose des formations en entreprise pour sensibiliser aux Troubles MusculoSquelettiques



Plus d'infos sur le site cyclosteo : <https://www.cyclosteo.fr/>

ou sur la page du site pour Toulouse :

<https://www.cyclosteo.fr/nos-osteopathes/toulouse/>

Katia Nicolini - 2P2R

VA MON VÉLO M'EMMÈNE

Un artiste chez
2P2R

Va mon vélo m'emmène

Refrain

*Va mon vélo m'emmène, mon vélo m'entraîne, mon vélo m'enlève
Va par les monts par les vallées, va par les rues par les venelles
Roulent tes deux roues se poussent, tes deux roues se tournent, tes deux roues
s'enroulent
Roulent par les routes par les chemins, roulent par les bourgs par les quartiers*

Contre ton guidon mes deux mains posées
Au creux de ta selle mes fesses bien calées
Contre tes pédales mes deux pieds collés
Pris dans l'engrenage petit grand braquet
Mes deux genoux s'activent en pistons de ton moteur
Mon corps ne fait plus qu'un avec toute ta mécanique
Et me voici, corps augmenté hybride à la fois homme et machine

Refrain

Rivé au bitume porté par la gomme
Caressant le plat bravant le faux plat
Saisi en montée par la pesanteur
A l'aise en descente tiré par la pente
J'entre dans le virage sous l'effet centrifuge
Je sais vaincre sa force en prenant le bon penchant
Et me voici objet volant qui fend l'air et vire dans les hauteurs

Caméra plan large sur le paysage
Tournage dans les seuls décors naturels
Séquence ralenti quand la route monte
Accéléré quand la route descend
Je multiplie les vues en scrutant tout azimut
J'approfondis le champ droit debout sur les pédales
Et me voici metteur en scène du film et en même temps spectateur

NB : la chanson peut s'écouter en allant sur le site Soundcloud.
Lancer « François Suzeille » dans la recherche sur le site ou aller sur le lien :
<https://soundcloud.com/user-250523384>

François Poret - 2P2R Quartier 3.1

BRÈVES EN VRAC

Ca peut vous intéresser ..

On a chiné pour vous ces quelques infos :

• **Expérimentation rues scolaires fermées à la circulation**

Bravo à la Mairie de Toulouse qui a lancé début septembre cette expérimentation sur 4 rues :

- Rue d'Artagnan pour les écoles de Falguière
- Rue du Tchad pour l'école de Patte d'oie
- Rue Ludwig Van Beethoven pour l'école Calas-Dupont
- Rue des Turres pour l'école Étienne Billière



• **Un vote cet été pour des mesures favorables aux mobilités actives**

Des mesures défendues par l'Alliance pour le vélo ont été adoptées cet été au parlement :

- Relèvement du forfait mobilités durables (FMD) dont le plafond passe de 600 euros à 800 euros et se cumule avec les abonnements de transports en commun pour les salariés.
- l'augmentation de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (400€), l'ouverture du bonus écologique aux vélos pliants et l'élargissement de la prime à la conversion automobile à plusieurs types de vélos et à plusieurs vélos par ménage.



• **Événement Bayart' Street du 24 septembre au 30 novembre 2022.**

Le 24 septembre, à l'occasion du lancement de "Bayart' Street", La Maison du Vélo, Amitiés Bayard, Le Bruit de la Conversation et leurs invités, donnent le pouvoir aux enfants dans la rue Bayard, fermée pour l'occasion. Cadre sécurisé et sans voiture, « La rue aux enfants » est un événement qui permet de s'approprier son environnement de manière ludique et interactive.



• **Des aménagements cyclables plus visibles dans les carrefours**

La métropole de Lille expérimente sur le carrefour « Porte de Douai » des marquages en résine colorée projetée, qui permet de renforcer la visibilité des itinéraires conçus pour les cyclistes mais aussi pour l'ensemble des usagers de la route.



• **Sécurisation des piétons et cyclistes à proximité des bus et camions**

La nouvelle réglementation européenne, qui s'impose aux véhicules neufs depuis le 6 juillet dernier, prévoit, entre autres dispositions, que bus et camions seront équipés de systèmes capables de détecter piétons et cyclistes se trouvant à proximité immédiate.

Un progrès depuis la loi Lom qui ne prévoyait que les autocollants.

Une pensée pour Manon et toutes les victimes de l'angle fatal.

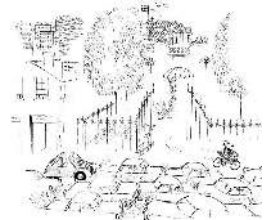
source : la Nouvelle République du Centre Ouest, jeudi 21 juillet 2022



• **Adieu Monsieur Sempé**

Jean-Jacques Sempé, dit Sempé, nous a quitté le 11 août dernier. Le dessinateur du Petit Nicolas mais aussi, entre autres, de plus de 100 couvertures du NewYorker et d'illustrations pour Paris Match, était fasciné par le vélo qu'il a largement mis en image mais aussi utilisé.

« Pendant trente ans, je suis allé partout à bicyclette », déclarait-il.



NON À LA JONCTION EST

Mobilisez-vous!

Non à la jonction Est, Oui à des alternatives.

Le projet de Jonction Est, est malheureusement toujours d'actualité. Il est actuellement, jusqu'au 30 septembre, dans une phase de concertation. Il est donc important de se mobiliser maintenant.

L'enquête publique devrait ensuite avoir lieu en 2023, les travaux pourraient alors commencer en 2024 pour une mise en service en 2027.

Voici les détails de ce beau projet routier du siècle dernier :

Un nouveau diffuseur pour accéder à la rocade au niveau de la Cité de l'Espace, une quatrième voie sur la rocade dans les deux sens de circulation entre les échangeurs 17 et 18 pour « améliorer la sécurité », une superbe voie routière deux fois deux voies pour rejoindre le M16 (RD16) au niveau de la clinique Croix du Sud. Et enfin, une piste cyclable.

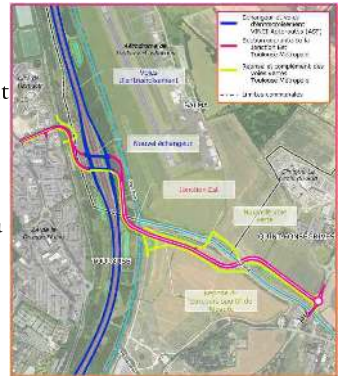
La métropole justifie ce projet par un besoin accru de déplacement en voiture, lié à l'arrivée de nouveaux habitants (Malepère, Saint-Orens...) dans l'Est toulousain. Ce projet, comme tous les aménagements routiers qui l'ont précédé, permettrait de « désengorger » et « fluidifier » la circulation automobile...

2 Pieds 2 Roues est opposé à ce projet depuis plusieurs années et a donc rejoint le collectif contre la jonction Est, créé au printemps 2022.

En effet ce projet n'est plus dans l'air du temps : source de pollution et de bruit, destructeur d'espaces verts dans les zones de la plaine et de la Saune, coûteux pour les finances publiques. Le réchauffement climatique a été fortement ressenti cet été, de tels projets routiers en zone urbaines ne devraient plus être envisagés.

D'autres solutions de mobilités doivent être recherchées pour les habitants actuels et futurs de l'Est Toulousain : développement du vélo, aménagement des échangeurs existants pour permettre aux piétons et cyclistes d'y circuler en sécurité, amélioration de la desserte en transports en commun, le futur métro devrait d'ailleurs arriver dans le quartier, complétant les bus Linéos actuels et à venir.

Une passerelle reliant la zone verte de la plaine à celle de la Saune serait bien plus sympathique, et beaucoup plus agréable que la piste cyclable prévue le long de l'échangeur et de la 2x2 voies !



Pour soutenir le collectif et aider Toulouse Métropole à abandonner ce projet n'hésitez pas à :

Donner votre avis sur le site de la métropole.

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/jonction-est/f/419/>

Ou par mail à l'adresse suivante : "jonction-est@toulouse-metropole.fr"

NB : Les avis sont publics, seront lus par les gestionnaires du projet et seront intégrés au futur dossier d'enquête publique :

Participer à nos actions sur place : rassemblement prévu le 18 ou 25 septembre selon météo

Signer et partager la pétition du collectif : <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-jonction-est-rocade-de-toulouse>

Vous abonner à la lettre d'information du collectif pour suivre nos actions :

<http://nonalajonctionest.info/index.php/lettre-dinformation/>

Nous suivre sur les Réseaux Sociaux : <https://twitter.com/JonctionEstCNon>

Et pour en savoir plus, consulter le site du collectif : <http://nonalajonctionest.info/>

Le site du futur échangeur est pour le moment une zone verte, propice aux pique-niques et événements sympathiques en plein air, le collectif contre la jonction Est espère vivement y fêter l'abandon du projet dans les mois à venir !

Claire De Besses - 2P2R

TRANSTOULOUSAINE 2022

C'est le dimanche
16 octobre !

« *Anachronique dans le monde de la vitesse, de l'utilité, du rendement, de l'efficacité, la marche est un acte de résistance civique privilégiant la lenteur, la disponibilité, la conversation, la curiosité, l'amitié, la gratuité, la générosité, autant de valeurs opposées aux exigences néolibérales qui conditionnent désormais nos vies. Quête d'intériorité, d'apaisement, de convivialité, elle est un éloge de l'attention au monde* ».

Source : Tribune de David le Breton

<https://reporterre.net/Eloge-de-la-marche-dans-un-monde-qui-va-trop-vite>

Reprenons à notre compte cette belle citation du sociologue David Le Breton (conclusion de sa tribune parue dans Reporterre, lettre info juillet 2022).

Ces valeurs animent l'équipe organisatrice depuis 5 ans : logique que notre grande journée piétonne soit à chaque fois une belle réussite humaine.



Cette année, pour traverser Toulouse et ses environs à pied et converger vers l'arrivée commune (le théâtre de verdure de l'île du Ramier), l'équipe s'est mise en 4 derrière les référents de parcours pour vous proposer un choix entre 5 itinéraires (visualisables sur : <https://cutt.ly/hX4bujc>).

Michèle vous fera partir du quartier **Sauzelong**, sur un itinéraire, **eau verte, briques rouges et street art**, accessible à toute personne, même à mobilité réduite (6 km).

Agnès a concocté, à partir de **Bellefontaine**, un parcours de découverte de la **nature dans les quartiers** (11 km).

Sylvie a peaufiné un tracé depuis **St Martin du Touch**, le **long du Touch sauvage et autres lieux improbables** (13 km).

Élise vous fera cheminer depuis **St Jean**, **entre lacs, parcs, cours d'eau et jardins** (17 km).

Félix vous invite depuis **Castanet-Tolosan**, à marcher **en direction de Compostelle** (17 km).

Au total, 5 points de départ possibles et des parcours pour tous les goûts, de 6 à 17 km, tous joignables en transports en commun.

À l'arrivée, il y aura de l'espace pour pique-niquer. Vous trouverez du pain auprès de Rémi le boulanger et des repas bio auprès du Boui-Boui, avec leurs triporteurs ambulants. Vous vous imprégnez de la musique de l'atelier Jazz de Pechbonnieu. Vous pourrez échanger avec des acteurs de la marche (CDRP 31, Amis des chemins de St Jacques, 2 Pieds 2 Roues, Le Sens de la Marche, etc.). Ce sera aussi une belle occasion de découvrir les nouveaux aménagements de l'île du Ramier.

Notons que cette année, la Transtoulousaine s'inscrit dans le programme du festival « Toulouse innovante et durable ». Personne ne doutera que la marche est un mode de déplacement « durable », et que, même si c'est le plus vieux et le plus naturel du monde, il s'avère paradoxalement « innovant ».

Le 16 octobre, choisissez la lenteur, la disponibilité, la curiosité, la convivialité, à l'occasion de la cinquième édition de la Transtoulousaine. Inscrivez-vous dès maintenant, c'est facile : <https://forms.gle/TDPxcX2HztC2YzXYA>

L'équipe de la Transtoulousaine

En savoir plus :

- <https://www.facebook.com/transtoulousaine>
- <https://www.facebook.com/events/444190784388310>
- <https://lesensdelamarche.fr/2022/04/16/la-transtoulousaine-2022-5e-edition/>
- <https://lesensdelamarche.fr/activites/transtoulousaine/>

BALADES

*C'est programmé
pour vos dimanches!*

Voici le programme prévisionnel des balades du dimanche pour cette fin d'année 2022

Du viaduc du Viaur à L'Isle Jourdain, de Moissac aux 6 lacs de l'Ouest Toulousain... les cyclistes des balades du dimanche ont bien rayonné à travers notre belle région Occitanie sous un soleil, encore doux, de ce printemps 2022.

Voulez-vous aller sur leur trace ?

Vous trouverez leurs plus belles balades en ligne avec les traces GPX et descriptifs en accédant au site des Balades en Occitanie <https://www.2p2r.org/articles-divers/page-sommaire/article/balades-en-occitanie>

Voulez-vous partager leur sortie ?

C'est tout simple, il suffit de s'inscrire à l'adresse indiquée sur le descriptif de la balade que vous trouverez en ligne.

Pour info, voici **les prochaines sorties**, attendez la mise en ligne pour vous inscrire mais ne traînez pas, quelquefois le nombre de places est limité.

- 3/4/5 septembre : Balade dans les PO sur 3 jours, camping à Latour de France : visite de Salses, Rivesaltes, Tautavel et Vallée de l'Agli (balade complète)
- 17/18 septembre : journée des voies vertes, un WE entre Foix, Mirepoix, Cailhau et Bram sur la voie verte qui vient d'être ouverte, fruit et récompense d'un combat militant long de plusieurs années. Nuit en mobihome
- 18 septembre : convergence vers le festival Méditerranéo, à ne pas manquer sous aucun prétexte pour ceux qui ne participeront pas à la sortie sur les voies vertes.
- 25 septembre : Les arts en balade, balade urbaine qui vous conduira d'un atelier d'artiste à un autre. Vous irez à la rencontre de peintre, sculpteur, plasticien..
- 9 octobre : Le marché des potiers à Auwillar, Anne-Marie nous a déjà fait découvrir cette magnifique cité, très animée à l'occasion du marché des Potiers.
- 16 octobre : La transtoulousaine, c'est la sortie phare des piétons qui proposent aux cyclistes de s'y associer en rajoutant un parcours vélo. Bonne idée, les volontaires doivent se faire connaître pour élaborer un parcours avec les antennes.
- 6 novembre : balade Géocashé, une balade au départ de Toulouse entrecoupée de la recherche d'un géocashé et pourquoi pas y cacher le notre ?
- 22 novembre : O Toulouse ... sur un air de Nougaro et si on allait se balader sur les traces du Toulousain le plus célèbre ! Merci François pour cette géniale idée.
- 27 novembre : Le Street art à Toulouse : le graffeur Mike a passionné l'année dernière ceux qui ont eu la chance de faire la balade street art, pour notre plus grand plaisir, il revient et il remet ça.
- 11 décembre : Flourens, un joli petit lac au départ de Toulouse, balade oxygène et revigorante à l'entrée de l'hiver. Elle peut se faire selon le temps sur la journée ou la 1/2 journée.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre, nous roulons dans une ambiance toujours amicale et conviviale, le pique-nique dans les sacoches, curiosité et découverte dans les esprits.

A très bien bientôt sur les vélos.

Contact : lesbaladesdudimanche2p2r@gmail.com

Joëlle Monchauzou-Monteil pour l'équipe d'organisation des balades du dimanche

INFO PARTENAIRES

Profitez-en !

Les vélocistes partenaires de 2P2R offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent. Profitez-en !



13 Allées Paul Feuga
10% sur accessoires ;
15% sur accessoires et
équipements livrés
avec vélo électrique neuf



17 rue Delpy
10% de remise sur facture
réparation



Atelier itinérant, d'entretien et
réparation. Réduction de 10%
sur pièces et main d'oeuvre.

Atelier Bicyclette
TOULOUSE

33, avenue Crampel
5% de remise



10 rue Rivals
5 % de remise, à
compter de 100 €
d'achats



Expert vélo à domicile
10% de remise sur main
d'oeuvre



13 rue Arnaud Bernard
10% sur les
accessoires vélo



9 rue Rivals
62 Avenue Etats Unis
10% de remise sur vélos et
accessoires

TREK
TOULOUSE OUEST

35 bis route de Toulouse
Cornebarrieu
5% de remise sur les vélos
5% de la valeur du vélo remisé
en bon d'achat

XXCycle

9, rue d'Hélios, l'Union
6% sur tous les articles
hors promotion



45 Boulevard de Suisse
15% sur accessoires (sauf
électronique)
5% sur les vélos
10% sur la main d'oeuvre

25

ESPACE CYCLE Motard
170 Rue de Périole
10 % sur tous les articles
hors promotions



185, avenue des Etats Unis
5% sur les vélos électriques
et les articles vélos



4 Rue Jean Suau, Toulouse
1 Allée des Corbières,
Colomiers
10% sur tous les accessoires vélo



27 bd des Minimes Toulouse
Réduction de 10% sur main
d'oeuvre et accessoires vélos



Réparation de vélo à domicile 06 81 15 60 83
47 avenue de Grande Bretagne
10% de remise

Toulouse **BikeS**

164 Route de Revel
10% de remise sur
accessoires et atelier

« Fête de la Voie Verte du Canal du Midi à Montségur » à Cailhau le 18 Septembre

Dans le cadre des Journées nationales des Voies Vertes, pour fêter la Voie Verte du Canal du Midi à Montségur ouverte entre Bram et Moulin-Neuf (36km) après 10 années d'action des associations locales AF3V et FFCT, et après 6 années de travaux par les départements de l'Ariège et de l'Aude, la Mairie de Cailhau, avec le soutien de l'AF3V, de Traverse 119 et des associations cyclistes locales FFCT, organise une **Fête à Cailhau le dimanche 18 Septembre** :

Ce sera la 10^{ème} Convergence cycliste et pédestre.

Six parcours cyclistes convergeront vers Cailhau -arrivée vers 11h-11h30 au départ de Toulouse, Foix, Castelnaudary, Carcassonne, Bram, Limoux et Lavelanet.

A Cailhau, **12h apéritif offert**, repas tiré du sac ou au restaurant local, ou achats aux producteurs locaux, et **14h conférence** sur l'ancienne voie ferrée Bram/Lavelanet par Hervé Macé de Traverse 119.

Le programme détaillé est sur le site de 2P2R.

Les toulousains peuvent faire, au choix :

- 1- la Balade organisée par le groupe "Balades du dimanche" de 2P2R: découverte de la Voie Verte du Canal du Midi à Montségur sur 2 jours samedi et dimanche, départ de la gare de Foix le samedi 17 à 10h15, vélo jusqu'à Lavelanet, puis sur la Voie Verte jusqu'au camping La Pibola à Camon. Dimanche Camon-Cailhau par la voie verte. Inscription obligatoire.

- 2- une balade libre (en autonomie) Dimanche 18 au départ de la gare de Bram : à 9h30 visite de la « circulade de Bram » avec le Cyclo-Club Bramais, puis à 10h, convoi commun avec les cyclistes venus de Castelnaudary (association La Roue qui tourne) et de Carcassonne (association Carca'vélo), 15km jusqu'à Cailhau et retour l'après-midi direct ou par Villasavary, ou par Fanjeaux.

Venez nombreux fêter la Voie Verte et le succès des actions associatives, et montrer aux collectivités locales que leurs investissements sont appréciés et utiles ! Vous découvrirez la région de la Malepère, ses collines et ses villages perchés qui rappellent la Toscane, les villages « en circulade », Montréal et sa cathédrale, Cailhau et son église à tuiles vernissées et son circuit du peintre Achille Laugé, ...



Julien Savary - Délégation AF3V

BALADES A VÉLO TOULOUSAINES

N° 102 – Voie Verte Bram-Cailhau et retour par trois « circulades »

Distance : 38km

Difficultés : aucune

Balade pour découvrir une Voie Verte et la région du Malepère.

Cette balade facile (faibles pentes) fait découvrir une partie de la « Voie Verte du Canal du Midi à Montségur » ouverte en 2022 entre Bram et Moulin-Neuf, des villages en « circulade » et un domaine viticole.

Départ : Bram (gare) (Km 0). Option : visitez le centre « en circulade ». Suivez l'Av. du Razès qui traverse Bram. Au rond-point de la Retirada continuez sur la D63 qui traverse l'A61. La Voie Verte commence au bord de la D63 (Km 3).

Belle, large, mi-ombragée, elle monte au milieu des vignes, en surplomb de la D63.

A la MGB n°9 (Fontalès) (Km 4,1) on peut aller à Montréal avec pentes faibles (voir la Cathédrale).

Prudence à la MGB n°8 où la VV croise la D63, et à la traversée de la D119, au pied de Montréal (Km 6,5).

Après l'ancienne gare « Montréal-Aude » c'est une montée douce, puis vous longez Villeneuve-lès-Montréal sur un talus.

La montée offre des belles vues sur la Malepère et Montréal au loin, et des passages en sous-bois (accès Cailhavel Km 9,6). A partir de la D261 (MGB n°10) le revêtement qui était gravillonné devient lisse et roulant. On aperçoit Cailhau. A la MGB Cambon (table, figuier) (Km 12,6) montez visiter Cailhau, son église à tuiles vernissées, son Espace Achille-Laugé, peintre post impressionniste qui vécut à Cailhau. Bar-bistro A'Kotee (Km 14).

Retour : descendez et prenez à droite la D221 jusqu'à Cailhavel, village « en circulade » à vues lointaines (tour sur le « chemin de ronde », Km 17,5).

Descendez par D221 à la Voie Verte que vous suivez 1,6km et quittez à l'entrée de Villeneuve-lès-Montréal pour le traverser : ch. du Bosc, cimetièrre (eau), rue de la Mairie, église (Km 20,2), puis à gauche rue de la Crémade (WC publics), et à droite au bout.

Le chemin de la Force monte raide sur un km, puis descend doucement. Au Km 21,5 vous allez à gauche visiter Lasserre-de-Prouille, beau « village en circulade » (3,2Km A/R).

Revenus chemin de la Force (Km 25) continuez jusqu'à La Force : montez à la place centrale (Km 26,7) en prenant la rue étroite qui fait le tour de la « circulade ». Fontaine et panneau sur l'histoire du village.

Puis suivez la D443 (dir. Bram), au carrefour suivant continuez à droite, et au carrefour suivant (pas de panneau, à 2km de La Force Km 28,7, tout droit conduit à Villasavary, allez à droite sur la petite route qui revient vers la D63, à flanc de coteau, plein sud.

Au Km 31,7 vous passez au Domaine Le Fort, producteur d'AOC Malepère et de vins mono-cépages, avec dégustation-vente, fermé le dim (Tél. : 04 68 76 20 11 <https://www.domainelefort.com>).

Au Km 32,7 vous rejoignez la D63 et la Voie Verte (MGB n°8) qui vous permet de revenir gare de Bram (Km 38,3).



Sur le viaduc du Sou, descente vers Belvèze

Julien Savary - 2P2R

à vos agendas

**2 Pieds
roues** LA MARCHÉ
LE VELO 
ASSOCIATION
WWW.2P2R.ORG

88 Bvd de l'Embouchure
31200 Toulouse
<https://www.2p2r.org/>
Mél : contact@2p2r.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h à 19h

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fub.fr
Mél : contact@fub.fr
Tél : 03 88 75 71 90

Lectrice-Correctrice
Annik Leparoux
Conception Publication
Didier Joint

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 au local de l'association, 88 boulevard de l'Embouchure.

Prochaines dates : 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 14 décembre.

BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur : <http://bntoulouse.wordpress.com>

BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <https://www.2p2r.org/balades-guides/>

Prochaines dates : 17/18 sept : journée des VVV entre Foix, Mirepoix, Cailhau et Bram, 18 septembre : convergence vers le festival Méditerranéo, 25 septembre : Les arts en balade, balade urbaine vers les ateliers d'artiste, 9 octobre : le marché des potiers à Auvillar, 16 octobre : la Transtoulousaine, 6 novembre : balade Géocashe, une balade au départ de Toulouse, 22 novembre : balade sur un air de Nougaro, 27 novembre : le Street art à Toulouse avec le graffeur Mike, 11 décembre : Lac de Flourens

Et aussi...

*Randonnée cycliste à Villeneuve-Tolosane, Cugnaux et Portet le dimanche 18/9
13ème édition du festival de musique Méditerranéo' 16 au 18 septembre à Portet
Fête de la "Voie Verte du Canal du Midi à Montségur" à Cailhau le 18 Septembre
Manifestation à Rabastens/Cuffouleux pour demander une passerelle le 24 septembre
5ème édition de la Transtoulousaine le 16 octobre 2022*